



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 5010

### Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le phénomène des bandes rivales qui agitent nos cités. Il semblerait d'après des syndicalistes policiers que « plus personne ne suive les bandes ». Il aimerait connaître l'avis du ministère sur ce sujet et savoir ce que compte faire le Gouvernement pour faire appliquer la loi.

### Texte de la réponse

Fortement engagée dans la lutte contre les violences urbaines, la direction générale de la police nationale, par l'intermédiaire de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) notamment, suit l'évolution des différentes dérives urbaines. Pour renforcer les moyens de la direction centrale de la sécurité publique, l'action de renseignement va être adaptée à l'évolution des phénomènes périurbains (émergence de groupes plus ou moins structurés, développement de l'économie souterraine, accentuation des manifestations de repli communautaire) dans le cadre de la réforme des services de renseignements. Ainsi, l'action de détection des groupes à risques et de prévention des menaces par la sensibilisation des fonctionnaires de terrain pour alerter les autorités amenées à gérer les crises urbaines, le travail d'identification des bandes et des groupes violents et les efforts entrepris, en la matière, sur le travail indispensable de démantèlement des réseaux d'économie souterraine seront poursuivis et même intensifiés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Vanneste](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5010

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 septembre 2007, page 5766

**Réponse publiée le :** 27 novembre 2007, page 7514